

Ecrit par le 22 juillet 2024

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne à proposer une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien

Écrit par le 22 juillet 2024

que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.
© Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlablaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le

Ecrit par le 22 juillet 2024

montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavillon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Blablacar Daily anciennement Klaxit

(Vidéo) Ville d'Avignon et CCI de Vaucluse : vœux collectifs inédits pour avenir économique commun



C'est dans l'écrin du musée Calvet que la Ville d'Avignon a présenté ses vœux aux acteurs économiques de la cité des papes. Un événement qui a pris la forme d'une initiative inédite puisque ces vœux ont été réalisés conjointement avec la CCI de Vaucluse.

Invité par la ville d'Avignon a présenté ses vœux au monde économique avignonnais, c'est Gilbert Marcelli, président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui a ouvert cette soirée.

« C'est une première que nous organisons à l'initiative de la maire d'Avignon : des vœux en commun à destination du monde économique. Par de-là l'étonnement qu'aura pu susciter chez certains cette cérémonie conjointe, quoi de plus normal finalement que d'associer la représentation économique et consulaire avec celle de la vie citoyenne et politique. La CCI de Vaucluse et la ville d'Avignon se doivent,

Ecrit par le 22 juillet 2024

en effet, d'être complémentaires sur les projets concernant notre territoire. »

Une complémentarité singulière qui résonne comme une évidence

Et le président de la Chambre de poursuivre : « Nous avons certes nos compétences spécifiques mais nous nous sommes vite rendus compte de l'importance décisive pour notre Chambre de commerce et pour le développement de la région d'Avignon d'aller encore plus avant dans un partenariat intelligent. Cette complémentarité, qui peut apparaître aujourd'hui singulière, est pourtant évidente. Nous sommes certes la représentation institutionnelle de l'entrepreneuriat dans le département, mais par-delà cette mission régaliennne, la CCI est aussi et surtout une entreprise au service de ses 42 000 ressortissants. Nous gérons ainsi un campus de 1 000 étudiants, en fort développement, et nous assurerons aussi la gestion de deux équipements structurants : le port du Pontet et l'aéroport Avignon-Provence. La CCI nourrit ses propres projets internes tout en venant en appuie de ceux de ses entrepreneurs. Ce sont tous des projets, sans exception, qui sont certes porteurs d'intérêts privés, mais qui ont un retentissement sur la vie économique avec toutes les conséquences que l'on connaît en matière de transport, d'urbanisation, d'éducation et de formation. Autant de sujets qui concernent plus ou moins directement la ville d'Avignon. Quant à la municipalité à travers son maire, elle a notamment de son côté pour objectif le rayonnement de la ville, la qualité de vie de ses habitants. Cela passe par l'emploi, l'habitat, la scolarité, les déplacements. Il est donc facile de vérifier que nos projets et nos ambitions respectives, même s'ils ne relèvent pas des mêmes compétences, n'en demeurent pas moins complémentaires. »

« Remiser les dogmes et les intérêts partisans pour laisser place au pragmatisme. »

Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse

« Notre coopération et celles de nos services est le meilleur gage d'avancée des dossiers dans lesquels nous sommes acteurs, a également insisté Gilbert Marcelli. Cette mise en commun de nos perspectives n'est que l'amorce d'une collaboration future et renforcée, tant sont nombreux les domaines dans lesquels nos instances sont impliquées. Outre l'économie, je pense aussi à la culture, au commerce de ville et de sa redynamisation, aux déplacements dans les différents bassins avignonnais... Nous avons le courage et l'intelligence, madame le maire, de remiser les dogmes et les intérêts partisans pour laisser place au pragmatisme qui doit conduire et éclairer nos choix et nos contributions pour le devenir de votre ville et de nos entreprises. A cet égard, je vous réaffirme notre volonté de s'inscrire dans ces objectifs. Vous pouvez compter sur l'indéfectible et loyal partenariat de la Chambre de commerce à vos côtés. »

A plusieurs, on est moins 'con'

Pour mieux illustrer ces synergies, le président de la CCI a pris des exemples concrets avec les projets [Le quai des Saveurs](#) et [la Maison de la Provence](#) en Chine.

Le premier devrait voir le jour le 1^{er} juin prochain sur le parvis de la gare-centre d'Avignon en cours de réaménagement. Il s'agit d'un restaurant d'application constituant une vitrine des savoir-faire de l'EHA (Ecole hôtelière d'Avignon) de la CCI d'Avignon. « C'est la Ville qui nous a suggéré de nous porter candidat à la gestion de cet espace auprès de la SNCF », précise Gilbert Marcelli.

Écrit par le 22 juillet 2024

« Suite à une première rencontre avec une délégation chinoise de la ville de Shenzhen avec la ville d'Avignon, poursuit ce dernier, nous avons poursuivi ce contact qui va déboucher sur la création d'une maison de la Provence de 400m² dans cette ville de près de 20 millions d'habitants juste au Nord de Hong-Kong. »

« On en est arrivé là parce qu'on se parle, parce qu'on échange et qu'à plusieurs on est moins 'con'. Quand les forces économiques, associées aux forces politiques arrivent à échanger avec cette qualité là nous sommes capables de réaliser de grandes choses.



© facebook-Mairie d'Avignon

Une aventure collective

« Ces vœux communs c'est un beau symbole, s'est félicitée pour sa part Cécile Helle. Comme l'a démontré le président de la CCI de Vaucluse, la dynamique d'une ville c'est une aventure collective. C'est ce lien que nous essayons de tisser l'un et l'autre ainsi qu'avec tous ceux qui font Avignon. »

Cette présentation de vœux a été l'occasion pour la maire d'Avignon de présenter un film bilan de ses 10 ans de mandats (voir en fin d'article).

« L'ensemble de ces projets c'est 300M€ d'investissements sur 10 ans. Autant de soutien au tissu économique local et régional, principalement à la filière BTP. La transformation d'une ville, la réinvention

Ecrit par le 22 juillet 2024

d'une ville : c'est une œuvre collective. »

« A Avignon, il n'y a pas d'attractivité s'il n'y a pas d'attractivité touristique, a poursuivi Cécile Helle. On l'a bien mesuré lors de la crise sanitaire, quand ce pilier de notre économie a eu des difficultés. »

Elle a également insisté sur l'importance de la culture ainsi que « requalification de nos rues et de nos places qui participent à l'attractivité commerciale, un secteur qui a toujours été dans l'ADN économique de notre ville. Nous sommes sur une dynamique où il y a plus de commerces qui ouvrent que ce qui ferment depuis plusieurs années à Avignon. Même si nous sommes impactés par les fermetures que nous regrettons et qui concernent plutôt des grandes enseignes qui sont clairement touchées par la réorganisation nationale, européenne voire mondiale de leur réseau de distribution et les conséquences du e-commerce. »

Le foncier économique essentiel à l'attractivité locale

« Dans le cadre d'une politique volontariste et ambitieuse, moi je crois qu'une commune, au même titre qu'une agglomération, un département, une région ou un organisme consulaire, peut accompagner le développement et les acteurs économiques. »

Et la maire de citer en exemple la fermeture de l'entreprise Bordet qui disposait d'une emprise foncière importante sur Fontcouverte : « Il s'avérait que le PLU pouvait permettre de faire basculer ce foncier économique en foncier résidentiel. La volonté de la ville, interpellé par l'association de zone d'activité de Fontcouverte, était de préserver ce foncier car déjà en tension. On s'est mis en ordre de marche afin de conserver ces 20 000m2 en les préemptant grâce au soutien de l'EPF régional. La problématique du foncier économique, de le libérer ou de le maintenir, est essentiel si l'on veut être attractif. »

Même volonté de développement avec le MIN d'Avignon : « Nous avons été amenés à le transformer en l'ancrant encore davantage dans les enjeux économiques mais aussi écologique d'aujourd'hui. C'est un outil public de développement économique piloté par une SEM. Cela veut dire quoi un outil public ? c'est que lorsqu'il y a un moment de crise, comme avec le Covid ou les difficultés liées aux coûts de l'énergie, il se met à disposition des entreprises afin de leur permettre de surmonter aux mieux ces crises.

« Il y a toujours une prise de risque dans l'action et dans la décision. »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Ecrit par le 22 juillet 2024



C'est au musée Calvet que la Ville a souhaité accueillir les acteurs du monde économique avignonnais. © facebook-Mairie d'Avignon

Ne rien s'interdire

« Une ville peut être proactive sur le développement économique, insiste l'élue avignonnaise. Une dynamique de ville, elle est avant tout collective. Tout seul on ne peut rien, ou en tout cas beaucoup moins. C'est pour cela que nous avons voulu mettre en avant ce partenariat entre la CCI et la Ville à l'occasion de ces vœux au monde économique. Il n'y a pas de sujet tabou, on ne s'interdit aucune discussion y compris lorsqu'elles peuvent être audacieuses comme c'est le cas sur les mobilités. La CCI considère qu'avoir des navettes fluviales sur le Rhône c'est pour demain, pas pour 2050. Comme moi je considère qu'avoir un téléphérique urbain à Avignon ce n'est pas en 2050, mais en 2030. Je crois vraiment qu'être président, comme l'est Gilbert Marcelli, ou maire, comme je le suis c'est aussi d'être en capacité de porter des projets qui peuvent apparaître novateur. Qui peuvent surprendre. Qui peuvent faire peur. Il y a toujours une prise de risque dans l'action et dans la décision. »

Pour conclure, Cécile Helle a voulu rebondir sur sur le projet du restaurant d'application du quai des saveurs : « Ce qui t'as motivé c'est la jeunesse. Elle est au cœur de ton action, comme de la mienne. Nous partageons cette conviction que le territoire d'Avignon est un territoire jeune avec des vrais talents. C'est de notre responsabilité de faire la place à ces talents pour permettre à cette jeunesse de trouver sa place ici, sur notre territoire. Que ce soit à l'échelle de notre ville ou de notre département. Le jour où nous arriverons à garder cette jeunesse. A faire en sorte qu'elle ne parte pas ailleurs grâce à notre université, nos formations, nos entreprises. Ce collectif nous l'avons chevillé au cœur et nous avons encore pleins de beaux projets ensemble. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

(Vidéo) Voeux interconsulaires : la preuve par trois en Vaucluse



Voeux interconsulaires en Vaucluse avec la CCI, la Chambre d'agriculture et la Chambre de métiers et de l'artisanat : 3 voix pour un même souhait ardent, être agiles, pragmatiques et réactifs

Jeudi 18 janvier après-midi, à la CCI de Vaucluse, rue Jean-Jaurès, le gratin politique, économique, judiciaire était réuni pour la cérémonie des vœux 2024. C'est Gilbert Marcelli qui, en bon hôte a entamé la séance. Aux côtés de ses homologues, la présidente de la Chambre d'agriculture, Georgia Lambertin et de la présidente de la Chambre des métiers et de l'Artisanat, Valérie Coissieux, il a rappelé « Nous avons tenu à nous unir pour ces vœux, en témoignage de notre solidarité ».

Il poursuit ; « Bien sûr, nous avons des spécificités et des compétences catégorielles, mais dans le respect des attributions de chacun, nous sommes tous mus par un même désir ardent, une même conviction intime d'être, plus que jamais au service de nos ressortissants, des territoires et des collectivités. Face à l'accélération des circuits économiques, aux incessants bouleversements des besoins de nos chefs d'entreprises, et face aux incertitudes qui pèsent sur nos institutions en termes de ressources, nous nous devons d'être agiles, de nous adapter et d'être pragmatiques et réactifs ».

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Nous nous devons d’être agiles, de nous adapter et d’être pragmatiques et réactifs. »

Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse

Gilbert Marcelli poursuit : « L’interconsulaire est une des solutions qui permet de faire face à ce besoin exponentiel de questions et d’expertise de la part des entrepreneurs. Aussi, permettez-moi de me féliciter d’avoir pu en 2023, entreprendre le dépoussiérage, la réorganisation et la revitalisation de notre association ».

Une évolution réalisée avec la complicité du directeur général, Tomas Redondo, des 33 élus, des 7 membres du Bureau et des 165 salariés de la CCI 84.

« Nous travaillons toutes et tous à la réussite de nos territoires et entreprises. Par exemple, avec la maire d’Avignon et Cécile Helle, nous avons entamé une phase de développement à l’international en ouvrant [une maison de la Provence en Chine](#). Sur près de 400m2, les entreprises françaises désireuses de s’implanter là-bas, dans la ville de Shenzhen où vivent près de 20 millions d’habitants, pourront y trouver des réponses à leurs questions. »



©Najim Barika

De la parole aux 'ACTE'

Le discours volontaire et enthousiaste du président de la Chambre de commerce et d’industrie de Vaucluse se poursuit. « Nous avons un nouveau magazine dénommé ACTE – Agir au cœur des territoires et des entreprises – un trimestriel dédié aux entrepreneurs et aux entreprises de Vaucluse ». Des actes,

Ecrit par le 22 juillet 2024

plutôt que des 'Paroles, paroles, paroles...' comme l'aurait chanté Dalida, c'est l'ADN du président de la CCI et de toutes ses équipes. Finie la période où on était élu au 'bénéfice' de l'âge (comme si la vieillesse était un bénéfice...). Désormais, la CCI 84 est en ordre de marche et elle fonce !

Enfin, Gilbert Marcelli évoque le succès récent remporté par la CCI, [la gestion d'un restaurant sur le nouveau parvis de la gare d'Avignon Centre](#). « Ce sera le prolongement direct de notre Ecole hôtelière qui mettra en valeur l'enseignement de notre établissement de formation des Fenaisiens qui existe depuis 55 ans. Baptisé 'Le Quai des saveurs', ce restaurant d'application sera dirigé par 2 jeunes lauréats des Worldskills (Championnats du monde des Métiers). Il mettra en lumière le savoir-faire de l'Ecole et proposera une gamme variée et innovante de mets et de produits d'ici (fruits et légumes de Vaucluse, vins des Côtes-du-Rhône, du Ventoux et du Luberon) mêlant savoir-faire culinaire et savoir-faire locaux ». Il insiste : « Ce sera une vitrine de l'excellence des produits locaux, qui favorisera l'économie par le circuit court avec nos paysans et nos viticulteurs, avec un faible bilan carbone et une chaîne logistique respectueuse de l'environnement. Ce restaurant sera un lieu de travail inclusif où chaque collaborateur, chaque apprenti sera mis en avant. Enfin l'établissement garantira une exploitation de ses déchets ».



©Najim Barika

Deuxième intervention, celle de la présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse avec un sujet majeur : l'eau. « Par aspersion, gravitaire ou avec du goutte à goutte, nous optimisons au maximum cette ressource en eau et nos agriculteurs sont soumis à un cadre réglementaire strict. Nous modernisons nos canaux, mais nous n'oublions pas ceux d'entre nous qui souhaitent avoir accès à l'eau. »

Georgia Lambertin évoque alors l'histoire avec le premier canal de Provence, celui de Saint-Julien à

Ecrit par le 22 juillet 2024

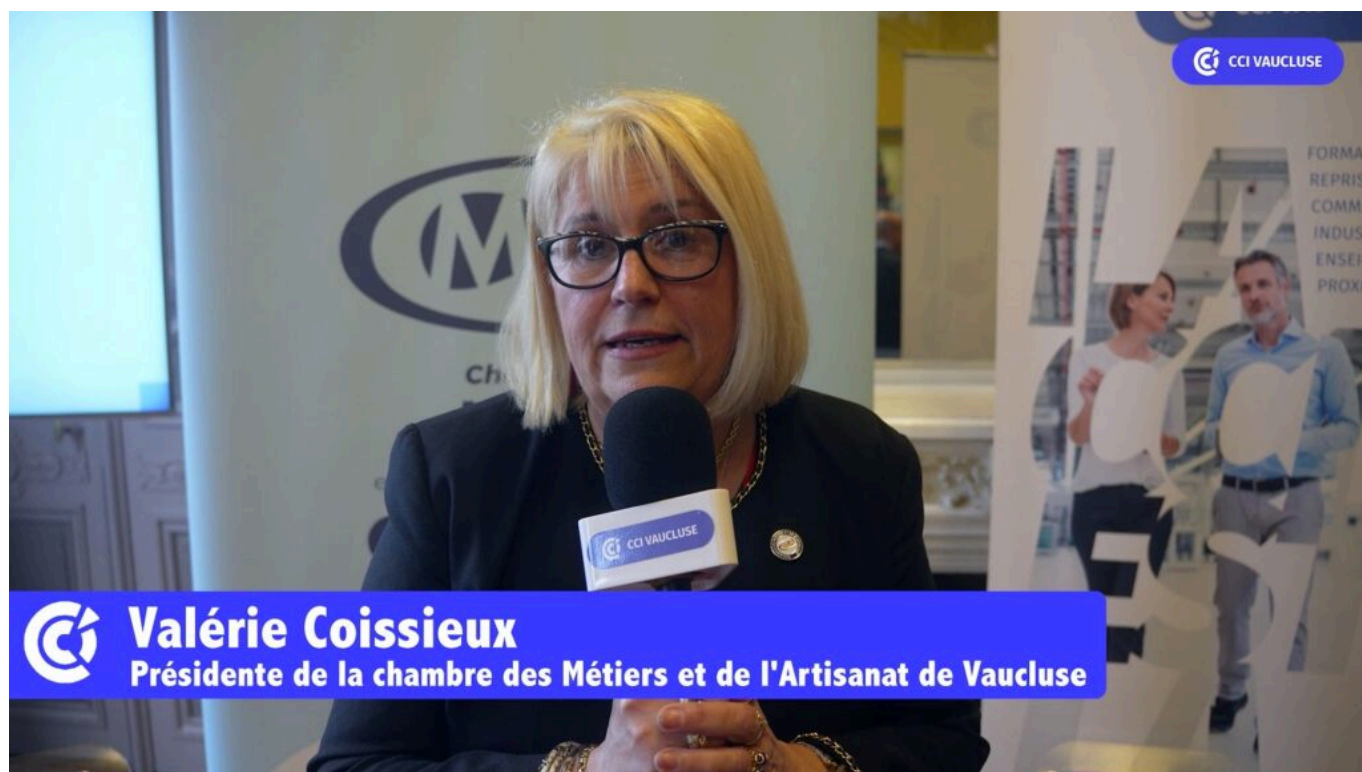
Cavaillon conçu en 1171 ; puis elle donne des chiffres-clés : « 21% des terres agricoles sont irriguées, nous avons 45 gestionnaires des réseaux, une centaine de projets d'irrigations sont identifiés d'ici 2028, comme le HPR (Hauts de Provence Rhodanienne). 58% de l'eau est utilisée par l'agriculture, 26% comme eau potable, 12% par les centrales, 4% par l'industrie, l'agro-alimentaire et le tourisme ».

« Je pense que nous allons faire de grandes choses ensemble. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

La présidente qui conclut que « 11% de la surface des terres sont occupés par l'agriculture qui, au passage utilise 70% de l'eau des ressources aquifères. Mais cette eau que nous captons, parce qu'elle est indispensable à la croissance de la végétation, nous vous la restituons à 40% sous forme de fruits et de légumes. Nous sommes tous liés par un sens des responsabilités, d'entraide et d'échanges de bonnes pratiques ».

Revenant sur la dynamique interconsulaire, Georgia Lambertin a aussi estimé que « je pense que nous allons faire de grandes choses ensemble. Nous allons faire du concret qui soit efficace pour tous nos ressortissants. »



©Najim Barika

Enfin, c'est au tour de Valérie Coissieux d'intervenir comme présidente de la Chambre des métiers et de

Ecrit par le 22 juillet 2024

l'artisanat de Vaucluse. « A l'image de la Flamme olympique qui traversera notre département le 19 juin, je récupère le flambeau pour vous souhaiter des vœux de bonheur, sérénité, santé et prospérité. Je veux rendre hommage aux artisans qui portent haut le dynamisme et le développement économique de Vaucluse. Et être un artisan, c'est quoi ? Avoir envie de liberté, de créer, de fabriquer. Comme un athlète de haut niveau, avoir une forte dose de courage pour prendre des risques et surtout, viser l'excellence ».

« Nous sommes tous liés. »

Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse

Forte de 26 000 entreprises, 1 300 prestations d'accompagnement en 2023 en Vaucluse, la Chambre des métiers de l'artisanat se doit de faciliter la transmission des entreprises pour qu'elles ne meurent pas, pour que le commerce survive dans le rural, qu'il n'y pas autant de rideaux baissés dans certaines rues des centres-villes. Et Valérie Coissieux de conclure « Consommez local, consommez artisanal » puisque, selon cet ancien slogan : « Vos emplettes sont nos emplois ».

« Nous sommes tous liés, confirme également Valérie Coissieux au moment d'évoquer cette nouvelle dynamique interconsulaire. Que ce soit l'agriculture, que ce soit l'artisanat ou le commerce. Avec Gilbert et Georgia, nous sommes des purs produits du territoire (...) et la chose qui nous lie tous les trois : on est simple, on est nature, on est des vrais artisans tous les trois.

« Trois présidents de chambres consulaires qui s'unissent, je ne l'ai jamais vu dans aucun autre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



©Najim Barika

Une complicité interconsulaire qui ne passe inaperçue auprès des différents décideurs publics présents comme Cécile Helle, maire d'Avignon : « C'est un symbole qui est porteur de sens et qui se traduit concrètement dans l'action que peuvent conduire ces trois présidents à la tête des chambres consulaires. »

« On peut dire bravo, s'enthousiasme pour sa part Violaine Démaret, préfète de Vaucluse. On peut dire merci. Et on peut dire qu'il faut continuer et que tout le monde s'en inspire. Quand on voit trois présidents de chambres consulaires qui s'unissent, en fait c'est simple, je ne l'ai jamais vu dans aucun autre département et j'en ai fait quelques-uns depuis 16 ans. »

©Najim Barika

VPA donne tout son lustre à l'attractivité du

Ecrit par le 22 juillet 2024

territoire



Après l'Opéra du Grand Avignon il y a 2 ans, puis [la bibliothèque de l'Inguimbertaine](#) l'an dernier à Carpentras, c'est à Gargas, dans les locaux de [Mathieu Lustrerie](#), que [VPA](#) (Vaucluse Provence attractivité) vient de tenir la 3^e édition de son événement 'Le Vaucluse a du talent'.

L'occasion pour l'agence de développement économique et touristique du conseil départemental dirigée par [Cathy Fermanian](#) d'accueillir des entreprises nouvellement implantées aux côtés des membres de [la Team Vaucluse](#) ainsi que de nombreuses autres entreprises du territoire.

La soirée a débuté par la visite de cette ancienne usine d'ocre menée par Régis Mathieu, dirigeant de la lustrerie familiale initialement fondée en 1948 à Marseille par son père, Henri Mathieu.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Régis Mathieu a fait découvrir les différents ateliers de sa lustrerie implantée à Gargas. ©VPA-Alain Hocquel

Aujourd'hui implantée en Vaucluse sur 5 000m² d'ateliers depuis 2002, la société labellisée EPV (Entreprise du patrimoine vivant) depuis 2017 abrite notamment une très grande collection de lustres remontant jusqu'au XVe siècle.

C'est donc au milieu des lustres en restauration de la Cathédrale Notre-Dame de Paris ou ceux du Kremlin, et au milieu des nombreux compagnons en plein de travail, que celui qui explique « qu'il ne fait pas des lustres pour faire des bénéfices, mais des bénéfices pour faire des lustres » a guidé les invités de VPA pour une visite passionnée.

Coup de projecteur sur ces entreprises néo-vaclusiennes

Pierre Gonzalvez, président de VPA, a ensuite pris le relais en rappelant « ce département a une notoriété touristique très importante, car ses sites sont mondialement connus. Par contre pour ses

Ecrit par le 22 juillet 2024

caractéristiques économiques, il y a encore tout un travail de valorisation à faire. A la fois sur les savoir-faire que nous avons sur le territoire ainsi que sur une meilleure connaissance de tous les écosystèmes qui sont créés localement. Sur notre capacité à attirer des entreprises nouvelles qui vont pleinement bénéficier de tous ces atouts. »

La soirée s'est après poursuivie avec 2 tables rondes sur les thèmes 'Des projets industriels au cœur du Vaucluse' et 'Le Vaucluse séduit dans les secteurs du numérique et de l'audiovisuel'. L'occasion de donner la parole à plusieurs entreprises en cours d'implantation dans le département à commencer par la société [New Cleo](#), acteur phare du renouveau de la filière Nucléaire française fortement soutenue par la politique gouvernementale, qui vient de s'installer dans l'intra-muros d'Avignon. Cette startup développe un petit réacteur nucléaire (SMR) utilisant des déchets des combustibles des centrales actuelles à l'horizon 2030.

Implantée à Lyon, Turin et Londres, l'entreprise souhaite investir 3 milliards d'euros en Vallée du Rhône d'ici 2030. Lauréate de France 2030, l'entreprise a déjà levé 400M€ et s'est engagée dans une nouvelle levée de fonds supplémentaire d'un milliard. Forte de ce positionnement, New cleo a choisi d'implanter son nouveau bureau d'étude à Avignon. D'ici fin 2024, une centaine de profils scientifiques (ingénieurs et chercheurs du nucléaire) seront recrutés pour compléter l'équipe présente au démarrage en novembre 2023.

« Ici, nous avons trouvé une dynamique humaine très forte de développement avec un accompagnement de VPA. »

Fabrice Plasson, PDG d'Amoéba

Témoignage suivant : [Amoéba](#) société lyonnaise spécialisée dans les solutions biologiques dans le traitement du risque microbiologique, qui vient d'entamer la construction d'une usine de biocontrôle dans la zone d'activités des Hauts Banquets à Cavaillon. Un projet de 3 240m² réalisé par l'entreprise avignonnaise [GSE](#) qui devrait être opérationnel d'ici l'automne prochain.

« S'installer sur une zone dédiée à la naturalité, c'est très important pour nous, explique [Fabrice Plasson](#), PDG d'Amoéba. Localement, il y a aussi tout un éco-système complémentaire avec l'Inrae notamment. Par ailleurs, ici nous avons également trouvé une dynamique humaine très forte de développement avec un accompagnement de VPA ainsi que de la Région Sud. »

Ambition d'Amoéba : s'imposer comme un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la santé.

Ecrit par le 22 juillet 2024



De nombreux décideurs de Vaucluse ont participé a cette 3e édition du 'Vaucluse a du talent'. © VPA-Alain Hocquel

Utilisation des fruits locaux déclassés

[Fénix évolution](#), société qui développe un projet industriel de valorisation des fruits locaux déclassés, est ensuite venue présenter son projet.

L'entreprise éco-responsable dirigée par [Samuel Marc](#) investit le site en friche de l'ancienne usine Aptunion à Gargas, pour y fabriquer des ingrédients agricoles et agro-alimentaires (jus, concentrés, sucres, antioxydants, colorants, arômes,) grâce à cette valorisation de ces fruits écartés. Fénix évolution s'est fixée pour objectif d'acheter 20 000 tonnes fruits par an, dont 80% en Paca.

D'une surface de 11 800 m2, le bâtiment industriel sera aussi dédié au développement des biotechnologies de pointe. Cette réindustrialisation représente un investissement de 14M€ en fournissant des ingrédients décarbonés aux filières industrielles agro-alimentaires, nutraceutiques et cosmétiques.

« L'ensemble des collectivités territoriales a travaillé dans l'intérêt général pour faciliter l'implantation de notre école. »

Jean-Claude Walter, président du groupe 3IS éducation

Ecrit par le 22 juillet 2024

Autre témoignage, celui de Jean-Claude Walter, président du groupe 3IS éducation, [qui a annoncé en octobre dernier l'implantation de son 5^e campus](#) dédié aux métiers créatifs sur la zone d'Agroparc à Avignon. L'institut international de l'image et du son viendra ainsi renforcer l'offre de formation et le vivier de compétences du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) en région Sud. Le campus de 6 000 m² représente un investissement 15M€ et accueillera progressivement 900 étudiants.

En concurrence avec d'autres territoires comme Montpellier et Aix-Marseille pour s'installer, Jean-Claude Walter a tenu à souligner, « que l'ensemble des collectivités territoriales nous a accompagné main dans la main que ce soit la Ville d'Avignon, le Grand Avignon et le Département : ils ont travaillé dans l'intérêt général pour faciliter l'implantation de l'école. Pour l'avoir vécu dans d'autres cas ailleurs durant ma carrière, cela n'a pas été toujours le cas. »



Régis Mathieu, Dominique Santoni et Pierre Gonzlavez. © VPA-Alain Hocquel

Le Vaucluse joue dans la cour des grands

Enfin, [CGI](#), entreprise canadienne leader mondial du conseil et des services numériques a choisi Avignon pour ouvrir une nouvelle antenne de son Centre d'innovation digitale. Une arrivée motivée notamment par la qualité de vie, l'accessibilité et l'offre de formation en région Sud. CGI, qui compte 91 000 salariés dans le monde (dont près de 15 000 en France réparties dans 25 sites), prévoit d'employer une centaine de salariés dans la cité des papes d'ici 3 ans. Outre VPA, ce projet a été accompagné par

Ecrit par le 22 juillet 2024

Business France, [Rising Sud](#) et le Grand Avignon.

« Désormais, le Vaucluse joue dans la cours des grands en captant des projets structurants voulant rejoindre des territoires à taille humaine, a souligné Cathy Fermanian, directrice générale de VPA dont la structure a déjà accompagné 21 projets en 2021.

Des projets, dont plusieurs internationaux (Canada, Etats-Unis, Australie, Italie et [Maroc](#)), qui devrait permettre la création de 480 emplois à 3 ans en Vaucluse.

Groupe Berto : à l'Ouest il y a du nouveau



Le groupe avignonnais Berto vient de faire l'acquisition des activités transport et location de la société Tremblaye. De quoi permettre au leader français de la location de véhicules industriels avec conducteurs de renforcer sa présence dans l'Ouest de la France.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Après [la prise de fonction officielle d'Adrien Berto](#) à la tête du groupe familial avignonnais il y a quelques semaines, l'entreprise Berto vient de faire l'acquisition des activités transport et location de la société [Tremblaye](#) (près de 1000 cartes grises). Ce pôle représenterait environ 60% des 58M€ de chiffre d'affaires de Tremblaye.

« Cette acquisition marque un tournant stratégique pour [le Groupe Berto](#), explique l'entreprise vauslusienne dont le siège se situe dans la zone d'activités de Courtine. Avec l'intégration des 330 collaborateurs et managers de Tremblaye, nous enrichissons notre savoir-faire et renforçons nos capacités opérationnelles. Les deux entreprises partagent des valeurs communes, ancrées dans une histoire familiale, avec un accent mis sur l'humain, le respect, et la satisfaction client. »

Outre le maintien des emplois, Berto devrait également conserver dans un premier temps, le nom de l'entreprise sarthoise créée en 1960.



L'activité activités transport et location de la société Tremblaye regroupe 330 collaborateurs et près de 1 000 cartes grises sur ses sites de Rennes et Le Mans. © DR/Tremblaye

« C'est un choix de raison dans un contexte de concentration de nos clients,

Ecrit par le 22 juillet 2024

fournisseurs et concurrents. »

Hervé Tremblaye, président du groupe Tremblaye

« C'est un choix de raison dans un contexte de concentration de nos clients, fournisseurs et concurrents, précise pour sa part Hervé Tremblaye, le président du groupe Tremblaye dans les colonnes de nos confrères de Ouest-France. Nous sommes un acteur régional alors qu'une présence nationale voire même européenne serait nécessaire pour pérenniser l'entreprise. »

Avec cette acquisition, Berto (455M€ de chiffre d'affaires pour 5 000 collaborateurs répartis dans 82 implantations) renforce sa présence dans l'Ouest de la France avec les deux implantations de Tremblaye situées à Rennes ainsi qu'au Mans.



© DR/Tremblaye

Objectif ? Ancrer la présence du groupe Berto dans la région Ouest

« En unissant nos forces, notre objectif est d'ancrer la présence du groupe Berto dans la région Ouest, de

Écrit par le 22 juillet 2024

relever les défis de la transition énergétique, d'attirer les talents et poursuivre les investissements stratégiques essentiels pour renforcer notre compétitivité », confirme l'ETI (Entreprise de taille intermédiaire) avignonnaise qui a également ouvert tout récemment son capital à de nouveaux investisseurs constitués par BNP Paribas développement associé à un consortium de SCR (Société de capital-risque) du Crédit Agricole emmené par Sofipaca et Sofilaro, ainsi que BPI France. Menant régulièrement des opérations de croissances externes, le groupe Berto a notamment repris le varois BC Transports et le belge Vincent logistics en 2022.

La CCI de Vaucluse et le Grand Avignon se mobilisent en faveur du développement économique

Ecrit par le 22 juillet 2024



Après la CCRLP (Communauté de communes Rhône Lez Provence) le mois dernier, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse vient de signer avec le Grand Avignon une convention de partenariat en faveur du développement économique.

« Cet accord a pour objet de consolider la dynamique de travail conjointe et complémentaire entre les deux entités au service du développement économique du territoire et des entreprises, et ce à travers plusieurs actions, expliquent les 2 partenaires.

Accompagner les créateurs et les repreneurs

Pour cela, le grand Avignon rappelle que « de par son travail de terrain et sa connaissance des projets immobiliers, travaille sur son territoire à une vision complète de la disponibilité en locaux d'activité et de foncier. Il gère de plus la pépinière Creativa ».

Pour sa part, la CCI de Vaucluse dispose, quant à elle, « de tous les outils pour accompagner les porteurs de projet : réunions d'information et de sensibilisation à la création/reprise d'entreprise, réunions thématiques animées par des professionnels, accompagnement individuel des porteurs de projet,

Ecrit par le 22 juillet 2024

accompagnement de la transmission/reprise d'activité, mise en relation... »

Du service, du service et encore du service aux entreprises du territoire

Cet accord prévoit aussi que les conseillers aux entreprises de la CCI coordonnent leurs actions avec la direction du Développement économique du Grand Avignon.

En effet, les conseillers aux entreprises de la CCI de Vaucluse répondent déjà aux diverses demandes des entreprises et les accompagnent dans leurs projets de développement (création/transmission, développement durable, numérique, tourisme, développement commercial, ressources humaines...).

Désormais, ils le feront de manière combinée avec les services de l'Agglomération via la direction du Développement économique qui intervient principalement dans la gestion et le promotion de l'offre foncière et économique, l'accueil, l'information et l'accompagnement des acteurs économiques, de la création à l'implantation, la transmission/reprise et le développement ainsi que l'animation et la mobilisation des partenaires et réseaux professionnels (French tech, associations d'entreprises, chambres consulaires, clusters, organismes de formation, d'emploi et d'insertion...).

[Lire également : « Bollène : la CCI 84 déploie ses ailes en Haut-Vaucluse »](#)

Accompagnement des structures touristiques

Par ailleurs, la CCI84 entend également se tenir aux côtés de l'Office de Tourisme du Grand Avignon afin d'accompagner les entreprises du secteur dans le but d'améliorer leurs compétences, les aider dans leur démarche de classement hôtelier, de labellisation touristique, de mise à jour réglementaire (document unique, accessibilité). Elle se tient également à la disposition de l'Office de Tourisme pour participer à ses différentes actions thématiques et proposer des outils adaptés à leur demande.

Territoire d'industrie

Enfin, la Chambre consulaire vauclusienne est aussi impliquée dans les actions menées dans le cadre de Territoire d'Industrie » dont le Grand Avignon est partie prenante, afin de mener des réflexions collectives sur des problématiques industrielles comme l'agroalimentaire ou l'écologie industrielle par exemple.

Au final, de « par sa connaissance des territoires et des problématiques locales et ses relations privilégiées avec les entreprises et les acteurs du territoire, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vaucluse a développé une véritable expertise pour accompagner le Grand Avignon dans sa réflexion en matière de développement économique et d'aménagement », précise les 2 partenaires.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Rentrée : la CPME 84 fait part des inquiétudes des entrepreneurs vauclusiens

Ecrit par le 22 juillet 2024



Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs [Aurélie Panattoni](#), directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, [Paul Alexander Campbell](#), directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux

Ecrit par le 22 juillet 2024

commerces...

« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CPME 84.

« L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Soutien sans faille à l'apprentissage

Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

« Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

Un nouveau rapport au travail ?

Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.

« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.

Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix

Ecrit par le 22 juillet 2024

des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quoi qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

« Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*). La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an.»

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux. Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-

Ecrit par le 22 juillet 2024

déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale...(voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.

« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise [Jérémy Piallat](#), président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »

« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).

« Nous accompagnons les dirigeants dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)... Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron

Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citoyens passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vigneron indépendants du Vaucluse, et de [Marie Flassayer](#), directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.

Mardi 26 septembre. 9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.

Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : contact@cpme84.org - 04 90 14 90 90 - www.cpme84.com

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour proposer une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par [Maître Hélène Quilichini](#), intègre les profondes évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

Mardi 3 octobre. 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 - contact@cpme84.org - www.cpme84.com

Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4^e édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité,

Ecrit par le 22 juillet 2024

de la Bienveillance et de la Persévérance seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

Jeudi 5 octobre. 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : contact@cpme84.org - www.trophees-cpmesud.fr

Comment réduire efficacement sa consommation énergétique en entreprise ?



Dans un contexte de hausse générale des prix et de crise énergétique, [Helexia](#), qui accompagne

Ecrit par le 22 juillet 2024

les entreprises depuis 2010 dans leur stratégie de rénovation énergétique, propose des actions concrètes pour permettre à ces dernières de réduire leur consommation. Grâce à ces dispositifs énergétiques - parfois complexes -, chaque entreprise a alors la possibilité de bénéficier d'un retour sur investissement rapide à court mais aussi à moyen et long terme.

En qualité de spécialistes de la performance énergétique des bâtiments, les équipes Helexia, filiale de Voltalia spécialiste de la performance énergétique des bâtiments et de la production d'énergie photovoltaïque en toiture et ombrière solaire créée en 2010, interviennent sur des marchés aussi variés que le foncier, la logistique, l'industrie, ou le secteur tertiaire pour des bâtiments mono ou multisites. Favoriser ces pratiques responsables représente un triple intérêt pour les entreprises : participer à l'effort national de sobriété énergétique, favoriser la rentabilité et la compétitivité et enfin contribuer à la préservation de l'environnement. Par ailleurs, chaque entreprise a également la possibilité d'internaliser elle-même certaines actions lui permettant d'avoir un impact réel sur sa consommation d'énergie.

Grâce à des actions du quotidien, il est ainsi possible de consommer moins et mieux l'énergie en entreprise, et ce de façon éco-responsable. Bien que la majorité des actions présentées semblent couler de source, Helexia souligne qu'elles sont encore trop peu mises en place. Un important travail de sensibilisation des équipes s'avère nécessaire pour favoriser les bonnes pratiques et changer les mentalités.

Opter pour des LED

Investir dans des éclairages LED représente un coût important, qui est néanmoins rapidement amorti. Cette technologie a l'avantage d'être la moins énergivore, la plus écologique et la plus fiable comparée à toutes les possibilités du marché. Les ampoules LED consomment jusqu'à 7 fois moins d'énergie que les lampes classiques ou halogènes. Par ailleurs, les éclairages LED ont une durée de vie jusqu'à 25 fois plus longue que les autres. Enfin, ces éclairages ne dégagent pas de substance chimique ou polluante, contrairement aux anciens systèmes, et sont recyclables à 99%.

Porter une attention particulière au traitement d'air grâce à une centrale dédiée

La ventilation et le traitement de l'air sont responsables d'une part importante de la consommation énergétique des secteurs industriels et tertiaires. L'optimisation d'une centrale de traitement d'air aide à réduire la consommation d'énergie et à améliorer l'efficacité de l'installation. Pour ce faire, certaines prérogatives s'appliquent :

- **L'anticipation**, avec par exemple la vérification des filtres qui, obstrués, peuvent augmenter la résistance à l'air entraînant une augmentation de la consommation d'énergie ;
- Des **actions concrètes d'optimisation**, notamment sur la ventilation, permettant de réduire la consommation d'énergie tout en améliorant le confort des occupants ;
- Le **pilotage** des équipements d'une centrale de traitement de l'air par la mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC), afin de piloter et de réguler leur consommation en fonction de la charge et des besoins réels.

Récupérer la chaleur sur air extrait

La récupération de chaleur sur l'air extrait est une technique de récupération d'énergie qui permet de

Écrit par le 22 juillet 2024

capter la chaleur perdue dans l'air évacué des bâtiments ou des processus industriels. Ce dispositif permet de réutiliser cette chaleur pour chauffer l'air frais entrant et aide à réduire la consommation d'énergie et les coûts associés, tout en réduisant l'empreinte carbone d'un bâtiment ou d'un processus industriel.

Améliorer l'efficacité énergétique des utilités

L'amélioration de l'efficacité énergétique des utilités vise à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour alimenter les équipements d'un système en adoptant des mesures telles que la régulation et le contrôle, l'isolation thermique, la réduction des fuites, le remplacement d'équipements obsolètes et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable. Cela peut entraîner des économies d'énergie, une diminution des coûts d'exploitation, une amélioration de la durée de vie des équipements et, in fine, une réduction de l'impact environnemental.

Limiter le chauffage à 19°

La recommandation de ne pas se chauffer à plus de 19° ne date pas d'hier. C'est en réalité une obligation légale depuis 1974, remise au goût du jour à l'automne 2022¹. Le passage de 20° à 19°, par exemple, permet un gain pouvant atteindre 7% d'économie d'énergie sur le chauffage, ce qui n'est pas négligeable sur la consommation globale annuelle.

Eteindre les appareils électriques et électroniques non utilisés

Un appareil électrique consomme de l'électricité, même en veille. Aussi, pour réduire sa facture d'énergie, il suffit d'éteindre les équipements non utilisés. En effet, si la veille peut sembler une alternative intéressante, elle consomme en réalité inutilement de l'énergie en continu.

Installer un four avec récupération de chaleur des fumées

Un four avec récupération de chaleur des fumées récupère les chaleurs produites par le processus de combustion et les réutilise pour chauffer l'air ou l'eau qui alimente le four ou pour d'autres processus de chauffage dans le système. Les avantages de cette technologie sont une réduction de la consommation d'énergie, une baisse des émissions de gaz à effet de serre, une augmentation de l'efficacité globale du système et une diminution des coûts d'exploitation.

Optimiser les installations d'air comprimé

Pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts d'exploitation d'une installation d'air comprimé, il est important de réaliser un audit énergétique afin de détecter les fuites et de mettre en place quelques mesures. Tout d'abord, installer des régulateurs de pression afin de maintenir une pression d'air comprimé constante et d'éviter les pertes d'énergie. Il est également efficace d'utiliser des composants tels que des sécheurs d'air comprimés et des valves proportionnelles pour réduire les pertes d'énergie. Mais il est aussi intéressant de planifier la production de manière à minimiser l'utilisation de l'air comprimé pendant les heures de pointe et à réduire les temps d'arrêt inutiles. Enfin, il est primordial de sensibiliser les employés aux bonnes pratiques pour prolonger la durée de vie des équipements et réduire les pertes d'énergie pour une utilisation plus durable des ressources.

Acheter responsable

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les appareils électriques et électroniques possèdent une note de consommation d'énergie allant de A+++ à G. Aussi, bien choisir ses équipements en privilégiant les appareils les mieux notés permet de capitaliser sur la dépense énergétique sur le long terme. C'est parfois une dépense onéreuse à l'instant T mais qui s'avère plus intéressante à longue échéance.

Être attentif à la vétusté des équipements

En remplaçant les équipements vétustes par des modèles plus récents et plus économes en énergie, et en les entretenant régulièrement, il est possible de réduire considérablement la consommation d'énergie et les coûts associés. C'est une mesure de prévention importante pour assurer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité énergétique des équipements utilisés dans tous les types d'environnements.

« Bien que pertinentes, ces actions ne suffisent pas à elles seules, souligne Anne Marie Devey, Responsable Portfolio Performance Énergétique et Carbone. La rénovation énergétique des bâtiments et l'efficacité énergétique sont au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour entamer sa transition énergétique, l'une des premières étapes est de solliciter des entreprises spécialisées dans la performance énergétique telles qu'Helexia afin de réaliser un état des lieux permettant de mettre en avant les gisements d'économie d'énergie au sein de l'entreprise. »

« En tant qu'intégrateur de solutions énergétiques, c'est le rôle d'Helexia d'aller chercher les économies là où elles sont possibles en construisant avec nos clients une feuille de route énergétique leur permettant d'établir un plan d'actions prévisionnel des projets à mettre en œuvre, poursuit pour sa part Christophe Constant, Directeur général d'Helexia. Cet accompagnement sur mesure, permet à Helexia d'accompagner les entreprises qui s'engagent stratégiquement et opérationnellement sur le volet de la transition énergétique. »

Bernard Vergier réélu à la présidence de la CPME 84

Ecrit par le 22 juillet 2024



Bernard Vergier vient d'être réélu par le conseil d'administration de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#). Désigné à l'unanimité, ce dernier est reconduit dans sa fonction pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Par ailleurs, outre son président, le nouveau bureau de la CPME 84 est composé de Denis Duchêne, vice-président 'Commerce', Michel de Saint Auban, vice-président 'Services', Denis Lainé, vice-président 'Industrie', Julie Fliti, vice-présidente 'Artisanat', Marc Telliez, trésorier, Hervé Belmontet, secrétaire, Elodie Laplaud-Marron, trésorière adjointe, et Paul Campbell, secrétaire adjoint.

« Continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents. »

« L'objectif sera de continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents toujours plus étoffé, en phase avec leurs besoins concrets et actuels ainsi que d'assurer une représentation assidue dans l'ensemble des instances économiques, sociales et judiciaires », explique Bernard Vergier.

Fort de près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Lors de [sa dernière assemblée générale](#), en mars dernier [au Novotel](#)

Ecrit par le 22 juillet 2024

[Avignon-Nord](#) à Sorgues, la Confédération avait notamment dressé le bilan de son activité annuelle. L'occasion pour la CPME de Vaucluse de rappeler qu'elle propose, chaque année, près d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents (des ateliers du Pôle femme, des Pitch party, des rencontres thématiques animées par des partenaires, des assemblés du Pôle Jeunes, des sessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, des initiations au brevet de Sauveteur secouriste du travail...).

Les prochains rendez-vous à venir

Mercredi 12 juillet : Pitch party digitale de 9h à 10h30 (1 min 30 pour vous présenter et parler de votre entreprise en visioconférence).

Mardi 18 juillet : visite de l'entreprise Biovence-Lazzaretti à Entraigues-sur-la-Sorgues de 9h30 à 11h30.

Nombre de places limitées. Informations et inscriptions : 04 90 14 90 90. Email : contact@cpme84.org.

Web : www.cpme84.com